

Ordonnance du Roy, portant que les cavaliers, dragons & soldats qui désertèrent lorsqu'ils seront de garde, ou qui abandonneront leur poste estans en sentinelle, et ceux qui escaladeront les remparts seront punis de mort. Du 20 juillet 1714.

Titre(s) : Ordonnance du Roy, portant que les cavaliers, dragons & soldats qui désertèrent lorsqu'ils seront de garde, ou qui abandonneront leur poste estans en sentinelle, et ceux qui escaladeront les remparts seront punis de mort. Du 20 juillet 1714. [PARTIE de Livre]

Editeur, producteur : S. l. : s. n., 1714

Description matérielle : 4 p. ; 28,5 cm.

Sujet(s) : armée

France

législation

18e siècle

texte réglementaire

règne de Louis XIV 1643-1715

règne de Louis XV 1715-1774